

TOTAL DIRECT ENERGIE

Société anonyme au capital de 5.118.404,50 euros
Siège social : 2 bis rue Louis Armand, 75015 Paris
442 395 448 RCS PARIS
(« société absorbante »)

TOTAL ENERGIE GAZ

Société anonyme au capital de 4.988.939,63 euros
Siège social : 2 place Jean Millier La Défense, 92400 Courbevoie
429 909 351 RCS NANTERRE
(« société absorbée »)

AVIS DE PROJET DE FUSION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date 1^{er} juillet 2019, il a été établi un projet de fusion par voie d'absorption de la société TOTAL ENERGIE GAZ par la société TOTAL DIRECT ENERGIE.

La société TOTAL ENERGIE GAZ ferait apport de la totalité de son actif, évalué à 266 363 118 euros, à charge de la totalité de son passif, évalué à 266 695 244 euros.

TOTAL DIRECT ENERGIE, société absorbante, détenant la totalité des actions de TOTAL ENERGIE GAZ, société absorbée, la fusion-absorption ne donnera pas lieu à une augmentation du capital de TOTAL DIRECT ENERGIE.

De même, les apports effectués par la société absorbée n'étant pas rémunérés par l'attribution d'actions émises par la société absorbante, il n'a pas été établi de rapport d'échange.

Conformément aux dispositions de l'article L. 236-6 du Code de commerce, un exemplaire du projet de fusion a été déposé au greffe du Tribunal de commerce de Paris, le 1^{er} juillet 2019, au nom de TOTAL DIRECT ENERGIE et un exemplaire du projet de fusion a été déposé au greffe du Tribunal de commerce de Nanterre, le 1^{er} juillet 2019, au nom de TOTAL ENERGIE GAZ.

Ce projet de fusion est disponible au siège de chacune des sociétés participantes.

Les créanciers, dont la créance est antérieure au présent avis, pourront former opposition à cette fusion dans les conditions et délais prévus par les articles L.236-14 et R.236-8 du Code de commerce.

Pour avis